

Par la 26<sup>ème</sup> clause de l'acte de la Confédération, le gouverneur-général a le droit d'augmenter de 3 ou de 6 membres, en cas de nécessité, le nombre des sénateurs. On a donc prévu déjà que le Sénat jouerait le même rôle que l'ancien Conseil Législatif. Ceux que l'on ajoutera ainsi, pour le besoin d'un moment, seront peut-être le lendemain les plus grands obstacles à la passation d'une autre mesure, et il faudra recommencer, et recommencer encore, après cette autre mesure, jusqu'à ce que tout le monde soit bien définitivement dégoûté du système.

Pendant que l'esprit public s'agitiera pour revenir au système électif, le seul possible, le seul durable, sur le continent d'Amérique, les intrigants, les fourbes et les traîtres rivaliseront entre eux pour piller le trésor public.

(A continuer.)

GRANDE REUNION DU CLUB DES  
POINTEURS.

Salle Brisebois.

24 Septembre, 1868.

Le très-honorable H. Simard, Ecr., M. P. P., la figure couleur rose chandelle, à pied sur son siège, à la juge Crémazie, explique le but de l'assemblée et dit :

Messieurs, — Ma parole d'honneur, je suis très-flatté de vous voir revenu des eaux salées en aussi parfaite santé, et je suis heureux de pouvoir constater maintenant, que l'épaisseur de la majorité des membres s'est engraisée d'une manière extraordinairement extraordinaire. Vous me paraissez aussi plus disposés que jamais à pratiquer la *gymnastique* de notre profession, le pointage, et à user *colifiquement* du *orgnon* pour sauvegarder les intérêts des douloureux, rhumatismes du chignon, dangereusement malade par la fièvre du dépit.

Le Club. — Eh ! bien, qu'il tâche d'aborder afin de pouvoir jeter l'arme le plus tôt possible.

M. le Président. — Messieurs, Comme le lieutenant gouverneur ciré Belleau, j'ai sur le cœur quelque chose qui me porte à vous reprocher de ne pas avoir présenté déjà depuis longtemps une adresse de condoléance à notre illustre ciré, le priant de vouloir bien consentir à devenir membre honoraire du club des pointeurs.

M. Mirand, messager. — Messieurs, maintenant, je désire vous avertir, en terminant, que le rédacteur du *Charivari* et *Moustique* n'ont pas la compétence nécessaire pour la publication de nos procédés. D'ailleurs, ce sont deux têtes dures qui ne m'obéissent pas du tout ; et, je vous assure qu'ils gagnent si peu leurs salaires, qu'ils méritent d'être jetés dehors.

M. Chinic. — Messieurs, — Il n'est pas convenable d'en agir ainsi envers deux de nos membres très-distingués, sans entendre leur défense.

M. W. W. Scott. — Gentlemen : This is the question, M. O. Garneau, sergent

d'armes à douille. — Messieurs, — Le meilleur moyen c'est de prendre à la cravatte Tape-à-Mort et Moustique et de les éreinter l'un et l'autre sans délai. Comme ils sont faibles, et que je suis gros et grand je me charge de les étouffer justement comme s'ils étaient des chats.

M. Huot. — Messieurs, — Je propose que M. M. Tape-à-Mort et Moustique soient appelés à la barre de la société.

M. le Président. — Messieurs, — cette motion vous est-elle agréable ?

Le Club. — oui, oui, point de barbarie au sein de notre institution qui a pour but la sympathie dans le lorgnon et le lorgnon dans la sympathie.

M. le Président. — Monsieur Tape-à-Mort, s'il vous plaît, à la barre. M. Tape-à-Mort visiblement ému : Messieurs,

Le *Charivari* est un journal aussi indépendant que je le suis moi-même, et nous autres, gens de plume, comme le dirait le *spirituel et prodigieux* M. Fabre, nous avons des règles astronomiques à suivre qui nous conduisent par l'aide de la chimie, jusqu'aux hautes régions de la philosophie ancienne et moderne, et ainsi placé sur les hauteurs de la science, je ne m'occupe pas des légères égratignures de M. le Président qui changera d'habit encore bien des fois, avant de pouvoir mettre une tache sur l'étoffe du pays avec laquelle mon capot est fait. Ch. Mailloux, épicier, Messieurs : — Le monsieur Tape-à-Mort parle dans les termes, et je n'y comprends rien. Mais je suis de son opinion par rapport à ce qu'il a dit de la logique des allumettes chimiques.

M. P. Moustique, à la barre de la Société. Messieurs : — Dans notre charmant pays, du Canada, les principes ne valent pas plus maintenant que l'honneur et le sentiment du devoir. L'esprit de parti, forte de compote à la citronille, est la seule chose qui nous anime et gouverne, et s'il se présente aujourd'hui un homme debout au lieu de se vautrer, vite, il faut lui jeter de la boue à la figure ou l'injurier ainsi que l'on vient de le faire à notre égard dans cette occasion.

Quant aux espiongeries de bas étage du Sergent d'armes, Garneau, connu depuis longtemps pour un chien couchant, un vilain flagorneur et l'être le plus rampant qui existe sous la calotte du ciel, ma foi, c'est plutôt celui-là qui devrait prendre la porte, non seulement du Club, mais de la Chambre, s'il y avait par là encore un reste de dignité ; mais dans un endroit où le Président s'appelle Blanchet, et le messager en chef C. Robitaille, Garneau est à sa place et peut très bien y demeurer. Il ne dépasse en rien le personnel de cette boutique où le favoritisme et les bases intrigues prévalent sur le droit et même le sens commun.

On sait, messieurs, que le sergent Garneau a été condamné, il n'y a pas longtemps, à payer \$ 10 d'amende pour assaut et batterie sur la personne frêle du Conseiller Côté de St. Roch. Or quand un officier occupe une position, supposée généralement importante, et qu'il l'affiche ainsi que l'a fait le sergent Garneau, les preu-

ves du manque de gentillesse sont suffisamment établies.

Pour moi, messieurs, je vous prie de croire que je ne suis nullement partisan de la bataille, par ce que l'on ne raisonne pas plus au bout du poing qu'au bout du pistolet, mais, avec ma taille canadienne ordinaire, j'invite le grand corps grand lâche Garneau, à venir m'étouffer ainsi qu'il l'a dit et je promets de lui faire danser artistiquement une *moulinette* double, sur le bout de ma botte française.

M. B. Drolet. J'ai toujours été trop en faveur des batailles de coqs pour ne point les encourager au sein de notre Société, et je suis une assez connue jeunesse pour faire play d'un côté et de l'autre.

M. Brousseau, M. P. P. Messieurs : Vous savez que le silence a toujours été ma manière de faire mes discours, même lors qu'il s'est agi du sacrifice de nos grands intérêts. Selon moi, les grands parleurs sont de petits faiseurs, et si je me suis levé en ce moment ce n'est que pour vous dire que je regrette la touraure de nos procédés discordants qui dégénèrent en querelles d'Allemands. Je vous demande la paix au sein de notre société parce que je crois, j'aime et j'espère, et pour la conserver je vous offre gratuitement les colonnes du *Saint Courier* pour la publication de nos *procédés*. Je vous offre de plus un superbe pain béni et m'engage de donner un cousin et une étoile à chacun des membres de notre association.

Le Club en masse. — Vivent les membres pour Fortneuf. C'est un véritable libéral dans la force du terme.

PHOSPHORE MOUSTIQUE.  
(A continuer.)

CA ET LA.

Mes chers amis, les temps sont durs, il n'y a pas à le nier. Le froid, la pluie, la boue : tout est contre nous, tout conspire contre notre repos, tout est conjuré contre nos plaisirs !

Que font les pointeurs par un temps pareil ?

— Ils pointent, mes amis, n'en doutez pas un seul instant. Les grandes résolutions ne sont pas influencées par les variations de la température ; et c'est ce que M. le Président Simard a fort noblement fait remarquer, l'autre soir.

Et les Jaunes ?.....

Ah ! les Jaunes, ils ont tous la jaunisse et, par conséquent, sont tous obligés de rester à la maison.

Les Pointeurs sont fort intrigués de cette épidémie de jaunisse, laquelle leur nuit considérablement.

Je me suis laissé dire qu'ils vont lâcher contre eux le Dr. Marsden, lequel est très-fort sur tout ce qui est jaune !